



1266 Duillier, le 20 juin 2014

**CONSEIL COMMUNAL  
1266 DUILLIER**

**Procès-verbal - Séance du Conseil Communal de Duillier  
du 19 juin 2014 à 20h07**

Présidence : Willy Jaques, Président

Le Président ouvre le 11ème conseil de la législature. Il salue l'Assemblée et la Municipalité  
43 conseillers : 38 conseillers sont présents, 5 conseillers sont excusés et aucun absent.

Excusés : François Blanchoud, Paul Christener, Ernest Durussel, José Riquez, André Stäubli

Absent : Aucun

Le président annonce la démission au 1<sup>er</sup> juin 2014 de M. Angel Garcia-Franco, pour raisons professionnelles.

Suite à la démission de M. Glenn Michel, nous vous avons annoncé en mars dernier une assermentation pour le Conseil d'aujourd'hui. Or, Mme Judith Schnoor, dernière des viennent ensuite, a renoncé à entrer au conseil, également pour raisons professionnelles. Avec la démission de M. Garcia-Franco, c'est deux conseillers communaux démissionnaires qui ne peuvent donc être remplacés. Notre Conseil a donc dès maintenant un effectif de 43 membres.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2014;
2. Communication(s) de la Municipalité;
3. **Préavis No 003/14** –comptes 2013 et son rapport de gestion
4. **Préavis No 004/14** – Demande d'un crédit de d'investissement de Fr. 2,4 Mio pour l'acquisition de la parcelle No 26, rue des Trois-Fontaines 2 à Duillier;
5. **Préavis No 005/14** – demande d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 41'000.— destiné à financer une pré-étude pour le recaptage de la source des Avouillons située sur la parcelle No 230 de la Commune de Coinsins.
6. Elections statutaires
7. Divers et propositions individuelles.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité, moins une abstention.

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2014.**

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, moins une abstention

## 2. Communications de la Municipalité

### ➤ Jacques Mugnier, Syndic

#### **Nouveau règlement du Conseil Communal**

La révision de notre règlement du conseil adapté à la nouvelle loi sur les communes nous a été retournée, après examen, par les services juridiques du canton avec leurs remarques. Une version corrigée sera transmise pour approbation au prochain conseil sous la forme d'un préavis.

#### **Archiviste communal**

L'archivage a été réorganisé, ce qui permet une organisation plus fonctionnelle et visuelle, améliorant ainsi son utilisation. Ce travail conséquent aura demandé une bonne collaboration entre le secrétariat et notre mandataire, M. Vincent Guillot. Que tous les acteurs soient sincèrement remerciés pour leur investissement, en précisant que M. Guillot poursuivra son mandat pour le suivi de nos archives.

#### **Autoroute Coppet Gland**

La Municipalité a approché les services responsables de l'émission du bruit des routes, et, à cette occasion, leur représentant nous a indiqué que l'Office fédéral des routes voulait effectuer des travaux de réfection du tapis de l'autoroute entre la jonction de Gland et le Coppet. Des travaux d'assainissement du revêtement de l'autoroute seront réalisés de nuit jusqu'en septembre si les conditions météorologiques sont favorables. Les 2 chaussées seront praticables en journée et la vitesse sera limitée à 80 km/h. Le tronçon côté lac sera assaini en 2015.

#### **LMT SA – dépôts pour matériaux d'excavation « Le Bochet » et « le Marais »**

Il existe dans le cadre du canton une cartographie définissant des zones recensées à l'affectation de décharge pour matériaux d'excavation, appelée Demex.

Les zones sont joliment épuisées, le canton ne mettant plus à disposition les ressources pour redéfinir de nouvelles zones, ce sont les entreprises qui démarchent.

Dans ce contexte, l'entreprise LMT a approché les différents propriétaires dans la zone des Marais entre la SPA et le pont de l'autoroute de la route cantonale de Genolier, ceci afin d'établir un projet de Demex. C'est donc en temps que propriétaire d'une part et commune territoriale que l'entreprise a rencontré la Municipalité avec les différents services du canton pour la présentation de cette éventuelle réalisation. Un comité de pilotage constitué de l'entreprise de l'Etat et de la Commune s'est donc formé, puis un groupe de suivi regroupant les propriétaires, les riverains, les institutions (comme le WWF ou d'autres), les exploitants des terrains agricoles et des représentants du législatif de la commune sera créé.

Il n'y a pas de raison de s'affoler maintenant car les procédures sont longues pour ce genre de dossiers, mais une séance d'information est déjà prévue fin août de cette année. Elle est adressée aux communes voisines et riverains et la Municipalité souhaiterait vous y intégrer. Des informations suivront.

#### **Fête de la Vigne à Nyon**

La fête de la Vigne se déroulera à Nyon, à la place du château les 3 et 4 octobre 2014. Cette fête assure un lien entre la population et les vigneron, offrant un événement gratuit, populaire et rassembleur. Cette fête est née en 2011 lors des vendanges officielles de la vigne de la Duché organisée par la Préfecture et les 47 communes du district.

➤ **Claude Bosson**

**Travaux Chemin du Four**

Le décompte du chemin du Four, du bouclage ESP et des nouvelles canalisations EC/EU ainsi que du pavage est terminé. Le montant est inférieur d'environ 98'000 F au préavis. Avec ce résultat, j'ai ainsi moins de scrupules à vous avoir proposé le préavis du trottoir et de la canalisation de la zone industrielle.

**Travaux Chemin du Molard**

Les travaux sont terminés. La couche de finition a été posée. Il ne reste plus qu'à faire le décompte des travaux.

**Assainissement**

Nous avons commencé une campagne de tintage pour assainir nos EU « polluées » par des EC. Celle-ci va continuer encore pendant quelques années. Sur les habitations contrôlées, seules 2/3 sont en ordre.

➤ **Claudine Vanat Gachet**

**Cantine scolaire avec activités post-scolaires (CAPS)**

Dès la rentrée, la cantine sera ouverte également le mercredi.

**Réseau d'accueil des Toblerones (RAT)**

La commune de Le Vaud adhère au RAT au 1<sup>er</sup> août 2014. Il y aura à nouveau 16 communes membres.

**Courses des Aînés**

57 aînés se sont inscrits pour une course aux Pléiades le 25 juin 2014.

**Fêtes des maîtresses**

Elle aura lieu le mercredi 2 juillet 2014. Tout est organisé. Merci de faire de la publicité autour de vous et de venir nombreux à cette fête.

➤ **Christophe Challande**

**Déchetterie intercommunale**

La séance d'information a déplacé du monde le 12 mai 2014 à Prangins. Duillier était bien représenté avec près des ¾ des participants.

Les mises à l'enquête du PPA de la commune de Prangins, du MPGA de la commune de Duillier ainsi que celle pour la réalisation de cette déchetterie qui durent jusqu'au 13 juin sont maintenant terminées. Aussi bien à Duillier qu'à Prangins, il n'y a pas eu d'opposition, Seule une remarque émise par la SANE sera prise en considération.

Ce dossier peut continuer son bonhomme de chemin. Les préavis concernant le PPA pour Duillier et MPGA pour Prangins seront présentés aux conseils communaux respectifs lors des séances de septembre.

### **Administration communale**

Les comptes vont pouvoir être bouclés. Le coût total de ces travaux de transformation aura été de 819'840.—F alors que le préavis demandait un crédit de 950'000 F, soit une différence favorable de 130'160.—F.

Les coûts liés directement à la transformation du bâtiment s'élèvent eux à 623'083.—F, ce qui porte le coût du m3 à 878.—F.

Dans le coût total ont été inclus les coûts du nouveau mobilier, des divers équipements électroniques et bureautiques ainsi que les frais liés aux diverses interventions qui ont été nécessaires dans le bâtiment principal (introduction de la fibre optique, remise en état des anciens locaux de l'administration par exemple).

### **Signalisation au village**

L'Etat de Vaud ayant validé le concept de nos routes fermées à la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes, nous allons pouvoir entreprendre la mise à jour de la signalisation y relative ces prochaines semaines.

### **3. Préavis No 003/14 – comptes 2013 et son rapport de gestion;**

Vu le préavis municipal ;

Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances;

R. Schwaerzel : à la page 10 du compte de fonctionnement figurant dans le rapport de gestion, l'exercice 2013 diffère passablement de l'exercice 2012. Sous le chiffre 511.316.1 pour les charges 2013 aucun montant pour le loyer n'y figure alors qu'il y en avait un en 2012 au budget.

M. Peytregnet : Lorsque le budget a été établi, on a prévu un montant si on avait dû louer des locaux. En effet, on aurait dû dépenser un loyer. Comme nous n'avons pas loué de locaux spécifiques, mais utilisé ceux de la commune, pour les comptes 2013, ces coûts sont intégrés et pris en compte dans les coûts globaux.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

### **4. Préavis No 004/14 – Demande d'un crédit de d'investissement de Fr. 2,4 Mio pour l'acquisition de la parcelle No 26, rue des Trois-Fontaines 2 à Duillier;**

Vu le préavis municipal ;

Ouï le rapport de la commission de l'urbanisme;

Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances;

D. Walgenwitz : quelle est l'idée de la Municipalité ? L'objet est-il protégé ?

Le syndic : l'opportunité se présente actuellement et c'est une vision à long terme qui incite la Municipalité à proposer cette acquisition. Concrètement, il est difficile de présenter le préavis, car aucun élément concret ne peut être présenté aujourd'hui. Cette opportunité ne se représentera pas demain et ce lieu entre Panlièvre et le bas du village nous interpelle pour le développement futur de notre village. Sa situation est propice à satisfaire les besoins de la population. Le bâtiment est classé en classe 3. Les représentants du canton se sont déplacés. Il peut y avoir des adjonctions, mais les murs ne pourront pas être détruits. L'annexe pourrait, elle, être détruite. C'est un accès de passage entre le haut et le bas du village et pour l'école.

S. Maillard : La ferme fait partie d'un domaine agricole, que compte faire le propriétaire du domaine agricole ?

Le syndic : La propriété comporte des parties en zone constructible, d'autres en zone agricole et en zone intermédiaire. Actuellement, le propriétaire veut vendre les terrains constructibles. Pour les terrains agricoles, il a reconduit les baux des agriculteurs qui cultivent les terrains. La zone intermédiaire est agricole et elle ne pourra pas être déclassée compte tenu du nouveau plan directeur cantonal.

Le préavis est accepté par 37 oui, 1 non et aucune abstention.

#### **5. Préavis No 005/14 –; demande d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 41'000.— destiné à financer une pré-étude pour le recaptage de la source des Avouillons située sur la parcelle No 230 de la Commune de Coinsins.**

Claude Bosson présente des photos avec la conduite des sources de Duillier avec une explication de l'état des conduites et la station de pompage.

Vu le préavis municipal ;

Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances qui propose un amendement au préavis, soit de faire mention d'une demande d'un crédit de dépense extrabudgétaire;

Ouï le rapport de la commission ad hoc;

C. Bosson précise qu'il présentera, comme demandé par la commission, une estimation large pour l'exécution de tous les éléments connus à venir (captage, pompage, conduites, réservoirs).

M. Peytregnet précise que certaines fois il n'est pas fait mention d'une demande d'un crédit de dépense extrabudgétaire. Il est important que, pour tous les préavis, ce point soit expressément précisé.

L'amendement est accepté à l'unanimité.

Le préavis dûment amendé est accepté à l'unanimité.

#### **6. Elections statutaires**

Willy Jaques est nommé président à l'unanimité par acclamation.

Olivier Chambaz et Philippe Gros sont élus vice-présidents.

Mmes Maja Stussi et Béatrix Bischofberger sont nommées scrutatrices

Mmes Sylvie Müller et Elisabeth Mertens sont nommées scrutatrices suppléantes.

Mme Marianne Mugnier est nommée à la commission de gestion et des finances en remplacement de Bernard Bürki, président sortant.

## 7. Divers et propositions individuelles

M. Coletta : j'aimerais revenir sur les préavis de la commission de la déchetterie communale. Personne n'a remarqué que le fait de ne pas prévoir les charges d'exploitation n'est pas légal au regard de l'article 14 du règlement sur la comptabilité des communes. Je ne veux pas remettre en discussion la création d'une déchetterie intercommunale, projet que je soutiens. Il serait souhaitable qu'un préavis concernant le règlement du fonctionnement des charges soit soumis prochainement. Plus nous attendons et plus il y a un risque d'invalidation de la votation précédente.

C. Challande : un préavis est en création. Il devrait être présenté lors du prochain conseil. La Municipalité a suivi les renseignements des conseillers en l'état.

H. Baudet : au niveau des entrées d'impôt, il y a un compte qui s'appelle possession et dépenses. De quoi s'agit-il ?

M. Peytregnet : il s'agit des impôts sur les chiens.

D. Walgenwitz : lors d'une assemblée précédente, j'avais été élue à la commission ad hoc pour la réfection de l'enveloppe du bâtiment locatif du centre communal. Qu'en est-il du travail de cette commission ?

C. Challande : le préavis pour la réfection de l'enveloppe du bâtiment locatif est en préparation et il sera soumis aux conseillers pour le prochain conseil.

B. Bürki : où en est-on pour les travaux du giratoire ? Pourrait-on enlever la barrière si ceux-ci sont terminés ?

C. Challande : les travaux devraient se terminer demain. La signalisation mise par le canton va être enlevée ensuite. Si l'Etat de Vaud n'enlève pas les barrières, on interviendra.

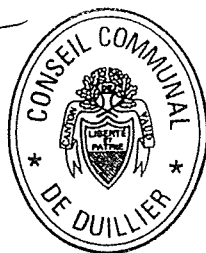
H. Baudet : les travaux d'interdiction de circuler ont déjà été enlevés.

Le syndic : Le rond-point va être décoré. La commune de Prangins attend la réponse du canton. On espère que cet aménagement répondra aux exigences sécuritaires. Il devrait être non coûteux quant à son entretien.

Le Président rappelle qu'une fête sera organisée le 2 juillet 2014. Venez nombreux et s'il manque de bras, ne critiquez pas, mais venez donner un coup de main !

Le Président remercie l'assemblée et clôt la séance à 21h14.

Le Président  
Willy JAQUES



La secrétaire  
Brigitte PÉREZ